



PREFET DE LA REUNION

PREFET DE MAYOTTE

PREFET, ADMINISTRATEUR
SUPERIEUR DES TAAF

ARRÊTÉ n° 2058 du 24 OCT 2018

**portant modification de l'arrêté de désignation de membres
du Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien**

Le préfet de La Réunion
Le préfet de Mayotte
Le préfet, administrateur supérieur des TAAF

- Vu** le code de l'environnement et notamment les articles L219-1 à L219-6-1 et R219-1-15 à R219-1-28 ;
- Vu** le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R113-1 à R133-15 relatifs aux commissions administratives à caractère consultatif ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n°2005-1514 du 6 décembre 2005, modifié, relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État en mer ;
- Vu** le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des Terres australes et antarctiques françaises, notamment son article 10 (qui prévoit que le secrétaire général supplée l'administrateur supérieur de plein droit en cas d'absence ou d'empêchement ou en cas de vacance des fonctions) ;
- Vu** le décret n°2014-483 du 13 mai 2014 relatif aux conseils maritimes ultramarins et aux documents stratégiques de bassin maritime ;
- Vu** le décret du 29 juin 2017 relatif à la nomination de M. Amaury de Saint-Quentin en qualité de préfet de la région Réunion, préfet de la Réunion, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer ;
- Vu** le décret du 28 mars 2018 relatif à la nomination de M. Dominique Sorain en qualité de préfet de Mayotte ;
- Vu** l'arrêté du 11 juin 2018 portant nomination de Mme Christine Geoffroy secrétaire générale des Terres australes et antarctiques françaises ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 1606 du 3 septembre 2015 modifié portant création et composition du Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 155 du 9 février 2016 modifié portant désignation des membres du Conseil maritime ultramarin de bassin Sud océan Indien
- Considérant** les propositions des structures composant le Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien ;
- Sur proposition** des secrétaires généraux pour les affaires régionales des préfetures de la Réunion et de Mayotte et de la secrétaire générale de la collectivité des TAAF ;

ARRÊTENT :

Article 1 : sont désignés membres du Conseil maritime ultramarin du Bassin Sud océan Indien les personnes suivantes :

- **Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs regroupements :**
 - au titre du Conseil régional de La Réunion, Mme Lynda LEE MOW SIM, suppléante, en remplacement de Mme Faouzia VITRY ;
 - au titre du Conseil départemental de La Réunion, M. Sergio ERAPA, titulaire, en remplacement de M. Hermann RIFOSTA ;
- **Collège des représentants des entreprises présentes dans le bassin dont l'activité se rapporte à l'exploitation ou à l'usage direct de la mer ou du littoral :**
 - au titre d'Armateurs de France, M. Philippe DANIEAU, titulaire, en remplacement de M. Philippe RECH ;
 - au titre du Syndicat des Armements Réunionnais de Palangriers Congélateurs (SARPC), M. Laurent VIRAPOULLE, titulaire, en remplacement de M. Jean-Pierre KINOO et Mme Delphine CIOLEK, suppléante, en remplacement de M. Laurent VIRAPOULLE
- **Collège des représentants des associations et fondations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :**
 - au titre du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Mme Pauline MALTERRE, titulaire, en remplacement de Mme Anne CAILLAUD et Mme Anne CAILLAUD, suppléante, en remplacement de M. Jérôme SPAGGIARI ;
 - au titre du WWF France, M. Ludovic FRERE ESCOFFIER, titulaire, en remplacement de Mme Anne-Gaëlle VERDIER ;
 - au titre du Parc naturel marin de Mayotte, M. Abdou DAHALANI, titulaire, en remplacement de Mme Bichara BOUHARI-PAYET ;

Article 2 : il est mis fin aux mandats des membres suivants :

- MM. Mickaël ROUGEMONT et Emmanuel TESSIER, représentant l'Association Hydrô Réunion dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 27 février 2018 par le tribunal de grande instance de Saint-Pierre de La Réunion ;
- M. Jean-Pierre CHARPENTIER, démissionnaire de son siège de suppléant au titre du Parc naturel marin des Glorieuses ;
- Mme Lola MASSE qui a quitté son poste au GIP Réserve marine de La Réunion.

Article 3 : la correction suivante est apportée au nom du titulaire au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de La Réunion, nommé par l'arrêté modificatif du 18 octobre 2017 :

- lire « Bernard ROBERT » au lieu de « Robert BERNARD » ;

Article 4 : les autres membres du Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien sont inchangés et la liste actualisée est annexée au présent arrêté.

Article 5 : le mandat des nouveaux membres du Conseil maritime ultramarin de bassin prendra fin en même temps que celui des membres nommés par l'arrêté du 9 février 2016 sus-visé, soit le 8 février 2019.

Article 6 : les secrétaires généraux pour les affaires régionales de La Réunion et de Mayotte, la secrétaire générale des TAAF, le directeur de la mer Sud océan Indien, les directeurs de l'environnement de l'aménagement et du logement de La Réunion et de Mayotte sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de La Réunion, de Mayotte et de la collectivité des TAAF.

Le préfet de La Réunion,



Amaury de SAINT-QUENTIN

Le préfet de Mayotte,



Dominique SORAIN

Le préfet, administrateur supérieur des TAAF,

*Par suppléance
la Secrétaire
générale*

La secrétaire générale

Christine GEOFFROY

Annexe à l'arrêté inter-préfectoral du 24 OCT. 2018
Liste actualisée des membres nommés
du Conseil maritime ultramarin du bassin Sud Océan Indien (CMUB)

• **Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs regroupements :**

Structure	Titulaire	Suppléant
Conseil régional de La Réunion	Mme Yolaine COSTES	Mme Lynda LEE MOW SIM
Conseil départemental de La Réunion	M. Sergio ERAPA	<i>non désigné</i>
Conseil départemental de Mayotte	Mme Fatima SOUFFOU	M. Mohamed SIDI
Maires des communes de La Réunion	Mme Patricia COUTANDY	Mme Céline CALETY
Maires des communes de Mayotte	M. Ahmed DAROUECHI	Mme Anhya BAMANA
Etablissements publics de coopération intercommunale de La Réunion (EPCI)	M. Olivier RIVIERE	M. Guy MARTIN
Etablissements publics de coopération intercommunale de Mayotte (EPCI)	M. Zainoudine ANTOYISSA	M. Said Omar OILI

• **Collège des représentants des entreprises présentes dans le bassin dont l'activité se rapporte à l'exploitation ou à l'usage direct de la mer ou du littoral :**

Structure	Titulaire	Suppléant
Directoire du Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR)	M. Jean-Frédéric LAURENT	Mme Priscille LABARRERE
Armateurs de France	M. Philippe DANIEAU	M. Fernand BOZZONI
Union des Armateurs à la Pêche de France (UAPF)	M. Yvon RIVA	M. Laurent PINAULT
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de La Réunion	M. Bertrand BAILLIF	M. Stéphane PINAULT
Chambre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM)	M. Dominique MAROT	M. Charif ABDALLAH
Syndicat des Armements Réunionnais de Palangriers Congélateurs (SARPC)	M. Laurent VIRAPOULLE	Mme Delphine CIOLEK
Syndicat des Armateurs Réunionnais à la Pêche Pélagique Palangrière (SARPP)	M. Philippe GUERIN	M. Thierry GAZZO
Cluster maritime de La Réunion	M. Alain GAUDIN	M. Frédéric ROYER
Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture (ARIPA)	M. Fabrice MINATCHY	M. Gérard ZITTE
Pôle de compétitivité Qualitropic	M. Alain DAMBREVILLE	Mme Françoise DELABAERE
Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de La Réunion	M. Bernard ROBERT	M. Cyrille SERAPHIN
Délégataire gestionnaire du port de commerce de Mayotte	M. Thomas MANNAI	M. Vincent LIETARD
Syndicat Professionnel des Activités de Loisirs à La Réunion (SYPRAL)	M. Olivier DEL VECHIO	M. Philippe DOKI THONON
Syndicat des Energies Renouvelable (SER)	M. Serge BORCHIPELLINI	<i>non désigné</i>
Union Maritime Interprofessionnelle port de la Réunion(UMIR)	M. Guy-Antoine DE LAVENNE	M. Eric KERVERDO
Union Maritime de Mayotte (UMM)	M. Norbert MARTINEZ	M. Christian CORRE

• **Collège des représentants des organisations syndicales de salariés dont les activités ont un lien direct avec l'exploitation ou l'usage de la mer ou du littoral :**

Structure	Titulaire	Suppléant
CRPMEM, collège des marins salariés	M. Fabien BEN ISTI	M. Baptiste GAZZO
CAPAM, collège des marins salariés	M. Pierre BAUBET	<i>non désigné</i>
Union des Personnels Portuaires et Maritimes de La Réunion (UPPMR)	M. Stéphane ROTT	M. Ludovic FRICOT
Confédération Générale des Travailleurs à La Réunion (CGTR)	M. Laurent CUISSARD	M. Louis-Marie POURNY
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens de La Réunion	M. Jean-Jacky CAMATCHY	M. Fabrice BERCRULE

Réunion (CFTC)		
Confédération Française Démocratique du Travail à la Réunion (CFDT)	M. Barthélémy HOARAU	M. Jean-Paul LIXIVEL
Confédération Générale des Travailleurs à Mayotte (CGT-Ma)	M. Baco SALAMI	M. Salim NAHOUDA
Confédération Intersyndicale de Mayotte, Confédération Française Démocratique du Travail (CISMA-CFDT)	M. Ali DJAROUDI	M. Mohamed Soilihi AHMED FADUL
Union Départementale – Force Ouvrière (UD-FO) de Mayotte	Mme Dhoimrati MTRENGOUENI	M. Fahar OUSSANI
Confédération Française de l'Encadrement– Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) de Mayotte	M. Djoumoy DJOUMOI	Mme Didi KAAMBI

- **Collège des représentants des associations et fondations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :**

Structure	Titulaire	Suppléant
Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)	Mme Pauline MALTERRE	Mme Anne CAILLAUD
Vie Océane	Mme Florence TRENTIN	M. Roland TROADEC
Association villes et ports	M. Philippe MATTHIS	M. Olivier LEMAIRE
Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)	M. François BACQUE	M. Vivian MAILLY
Association Sciences Réunion	M. François CARTAULT	M. James CARATINI
Association des naturalistes de Mayotte	M. Michel CHARPENTIER	M. Philibert BIDGRAIN
Association club du tourisme	Mme Sophie DURVILLE	<i>non désigné</i>
Association de Gestion de l'Ecole d'Apprentissage Maritime de La Réunion (AGEMAR)	M. Sami OUADRANI	M. Rémy LOVAG
Association Atoll Mayotte (association de préservation du littoral et du lagon)	Mme Raïma FADUL	M. Marc ALLARIA
Association pour la Formation et le Développement Maritime et Aquacole de Mayotte (AFODEMA)	M. Eric BELLAIS	M. Gilles PERZO
Fondation d'entreprises des mers australes	M. Dominique AUDOUIN	M. Sylvain RAITHER
WWF France	M. Ludovic FRERE ESCOFFIER	Mme Isabelle LAUDON
Association GLOBICE	M. Laurent MOUYSET	Mme Violaine DULAU
Parc naturel marin de Mayotte	M. Abdou DAHALANI	M. Régis MASSEAU
Parc naturel marin des Glorieuses	M. Bernard CRESSENS	<i>non désigné</i>
GIP Réserve marine de La Réunion	Mme Karine POTHIN	<i>non désigné</i>
Conservatoire du littoral	Mme Catherine LATREILLE	Mme Cris KORDJEE
Association Iles vanille	M. Xavier-Luc DUVAL	M. Pascal VIROLEAU
Fédération Française d'Etudes et de Sport Sous-Marin (FFESSM)	M. Jean-Marc CHAREL	M. Georges MASANELLI
Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS)	M. Olivier VALAEYS	<i>non désigné</i>
Fédération Française de Voile (FFV)	M. Dominique ALINCOURT	M. Gabriel JEAN-ALBERT
Fédération Française Motonautique (FFM)	M. Yves CALATAYUD	M. Freddy PAYET
Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK)	Mme Véronique LAGOURGUE	M. Jean-Michel JACKSON
Ligue nationale de Surf	M. Eric SPARTON	M. Norbert SENESCAT
Centre d'appui à la réduction du risque requin à La Réunion (CRA-requin)	M. Olivier BIELEN	M. Eric CHATEAUMINOIS

- **Collège des personnalités qualifiées représentatives notamment du monde scientifique :**

- M. Matthieu LE CORRE (Université de la Réunion) ;
- Mme Claire GOLLETTY (Université de Mayotte) ;
- Mme Pascale CHABANET (Institut de recherche pour le développement – IRD) ;
- Mme Magali DUVAL (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer – IFREMER) ;
- M. Guy DUHAMEL (Muséum national d'histoire naturelle – MNHN) ;
- Mme Séverine BES DE BERG (Bureau de recherche géologique et minière – BRGM).